

## LA CLOCHE DE LOUISBOURG

Vieille voix de la vieille France,  
Chevrottant sous le bronze froid,  
Que disais-tu dans ton beffroi  
Droit vers le ciel comme une lance ?

—De mon tintement argentin  
J'animais les échos sauvages,  
Peuplais les bois et les rivages  
Et chantais, pour tous, le matin.

Aux marins je disais la route,  
Je marquais les repos du jour ;  
En mer, dans les bois, dans Louisbourg,  
A mon ordre on cassait la croûte,

Et je sonnais le couvre-feu  
Quand la noire forêt bretonne  
S'endormait au chant monotone  
Et berceur de l'océan bleu.

Point de forts et de soldatesques ;  
Louisbourg alors était un nid  
Chantant par son bronze béni  
Ceint d'oraisons et d'arabesques

Bientôt l'on bâtit des fortins  
Et braqua dans les meurtrières  
Les gros canons couleur des pierres,  
Qui grognent comme des mâtins.

Je cesse alors mes chansonnettes,  
Mes *angelus*, mes carillons ;  
L'on n'entend plus que les clairons,  
Les sourds tambours et les trompettes.

Puis, l'on me dit : Sonnez tocsin,  
Rendez vite, fermez la porte ;  
Que pas un citoyen ne sorte,  
L'ennemi nous cerne, demain.

Et je sonne toute éperdue  
Jour et nuit sur notre Louisbourg ;  
Les boulets pleuvent tout autour,  
Comme des grêlons de la nue.

Des vaisseaux nous cernent par mer,  
Et des troupes rampent dans l'ombre  
De la forêt. Contre le nombre  
Que nous vaut de croiser le fer !

Drapeaux au vent l'on évacue,  
Fiers, entre deux rangs d'ennemis,  
Je vois les Français mes amis  
Partir—Prisonnière et vaincue !

Je tinte en un suprême effort  
Pour que l'on revienne et m'emporte,  
Mais l'ennemi franchit la porte  
Et déjà s'installe en le fort ;

Puis, de soldats toute une horde,  
Me prend d'assaut dans le beffroi,  
Mais mon bronze demeure coi,  
Bien que vingt tirent sur la corde.

Alors un soudard me tira  
Une balle... Je suis fêlée ;  
Mais ma voix ne s'est pas mêlée  
A leur sacrilège hurra !

*Charles Lanou*

## LES HOMMES DE CHATEAUGUAY

## III



la droite de la compagnie Ferguson et formant l'extrémité droite de la ligne de bataille, se tenait le capitaine Joseph-Maurice La Mothe, avec vingt-deux Sauvages, parmi lesquels étaient Louis Langlade, interprète, Noël Annance et Bartlet Lyons, qui, tous trois, se signalèrent lorsque la cavalerie américaine tenta de forcer le passage pour prendre nos abattis à revers.

La Mothe était officier dans la milice de

Montréal. Durant toute la guerre, on le voit aux avant-postes et l'on peut dire qu'il ne s'est pas tiré un coup de fusil, dans ces quarante mois, sans qu'il y fût présent. O'Sullivan parle hautement du "courage et de la bravoure du capitaine La Mothe," qui maniait l'esprit de ses guerriers, comme autrefois Pontiac dans les plaines de l'Ouest ou Tecumseh qui venait de périr dans le Haut-Canada.

Après la bataille de Châteauguay, le capitaine La Mothe eut ordre de suivre l'ennemi en retraite et, sur son rapport, on sut positivement que Hampton était en déroute.

La famille La Mothe habitait alors le pays depuis un siècle, étant venue de Bordeaux s'établir à Montréal. De Pierre premier, en Canada, et de sa femme Angélique Caron, naquit à Montréal Joseph-Marie, en 1742, lequel devint officier dans le département des Sauvages et se signala dans la guerre de 1775-83, entre autres lorsque, vers le printemps de 1776 il porta les dépêches de lord Howe, commandant anglais à New-York, qui avertissait le général Carleton de l'arrivée à Québec d'une flotte de guerre, dès que la navigation s'ouvrirait sur notre fleuve. Je raconterai plus tard cette histoire.

L'un des fils de Joseph-Marie, nommé Joseph-Maurice, continua la tradition paternelle, en s'adonnant à la traite du nord-ouest. En 1802, il était au Grand-Portage, situé du côté ouest du lac Supérieur, et plus loin dans le nord-ouest, en 1806, agissant pour la compagnie dont MM. de Rocheblave et McTavish étaient membres. Peu après, lui et son frère Joseph figurent sur la liste des interprètes des Sauvages du Bas-Canada. Joseph-Maurice était, en 1812, agent des Sauvages, capitaine au 3<sup>e</sup> bataillon de milice et résidait à Montréal. Au mois de septembre de cette même année, il reçut ordre de prendre "un parti Sauvage de cent vingt hommes, écrit-il, et de me joindre aux Voltigeurs commandés par le lieutenant-colonel de Salaberry, ce que j'ai fait immédiatement. Les Algonquins et les Abénaquis, au nombre de quatre-vingt-cinq, furent les seuls qui me suivirent alors, mais peu de jours après, un parti iroquois nous joignit, sous le commandement du jeune de Lorimier, de manière qu'en peu de jours nous nous trouvâmes avec à peu près deux cent cinquante Sauvages, tous sous mon commandement. Le colonel m'envoya plusieurs fois, avec des partis sauvages, reconnaître l'état de l'ennemi, ce que nous faisons avec assez d'exactitude."

Quelques mois avant la bataille de Châteauguay, le 1<sup>er</sup> février 1813, Lamothe, qui était âgé de trente ou trente et un ans, avait épousé Mlle Josephte Laframboise, à Montréal.

Après la guerre, il fut surintendant des Sauvages dans le Bas-Canada, et mourut occupant cette charge le 5 février 1827. Sa veuve toucha, à partir de cette date, la pension d'un capitaine de l'armée régulière, ce qui montre comment les autorités militaires et civiles appréciaient ses services.

Pour compléter la liste des officiers de l'extrême droite de Salaberry, sur le plateau qui domine la coulée Bryson, il faut citer le lieutenant John Hebden, des Voltigeurs. Je ne sais rien de ses antécédents. Il agit comme adjudant et l'on peut dire que lui et O'Sullivan formaient, ce jour-là, tout l'état-major de Salaberry. Sa conduite fut digne d'éloge.

J'observerai que, par le fait qu'il appartenait aux Voltigeurs et que son chef l'employa toute cette journée à porter des ordres et des explications qui ne pouvaient être formulés en langue anglaise, il faut en conclure qu'il parlait plutôt le français—comme O'Sullivan.

Il y a une forte tendance à faire croire au public d'après que la bataille de Château-

guay est l'œuvre des Anglais et des Canadiens réunis. La plupart des écrits qui paraissent en anglais font sonner cette note. Défions-nous de pareilles menées.

*Benjamin Sulte*

## L'ABBÉ F.-X. GOSSELIN

L'abbé François-Xavier Gosselin, le nouveau curé de Notre-Dame de Lévis, est âgé de cinquante-et-un ans. Il est né à Saint-Laurent, île d'Orléans, le 16 de décembre 1844.

Après avoir fait de brillantes études au séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 17 d'octobre 1869.



L'ABBÉ F.-X. GOSSELIN

Il commença l'exercice du ministère, comme vicaire, à Saint-Roch de Québec.

En 1876, à la mort de l'abbé Charest, il était nommé curé de cette importante paroisse.

En 1885, l'abbé Gosselin était appelé à la cure de Saint-Joseph, comté de Beauce, qu'il a conservée jusqu'à ce jour.

Le nouveau curé de Lévis est un éloquent prédicateur et un prêtre rempli du plus pur dévouement.—P.-G. R.

## LES SCIERIES "MONA" INCENDIÉES

(Voir gravure)

Vers une heure du matin, jeudi de la semaine dernière, les scieries "Mona," situées près du pont Brewster, au canal Lachine, sont devenues la proie des flammes.

Malgré des prodiges de valeur de la part des pompiers réunis des cités de Montréal, de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri, on n'a pu éviter une destruction complète de cet immense établissement, par la ruine duquel plusieurs ouvriers perdent leur gagne-pain de chaque jour.

L'honorable conseiller législatif, M. J.-K. Ward, propriétaire des scieries "Mona," et M. Redfern, le gérant, étaient tous deux absents, en voyage, lors de la catastrophe.